



Mars 2005
volume 13, numéro 1
49^e bulletin

Le Drapeau

Bulletin de l'Association des familles Drapeau

JOSEPH OCTAVE DRAPEAU



Curé, missionnaire et Agent des Sauvages

SOMMAIRE

Sur les traces de Marie de l'Incarnation.....	2	La Bonne chanson et Daniel Drapeau	17
Nouvelle adresse / Lotomatique.....	2	Résumé du Conseil d'administration du 22 janvier 05	18
Message du président	3	Décès	18
Octave Drapeau.....	4	Membres du conseil d'administration.....	19
Doug Beauchene.....	14	Formule d'adhésion	19

Sur les traces de Marie de l'Incarnation...

Samedi, le 28 mai 2005

Programme préliminaire

- 13 h** accueil au Musée des Ursulines, 12, rue Donnacona, dans le Vieux Québec.
- 13 h 30** Visite privée du vieux monastère des Ursulines pour les membres de l'Association. Ce lieu n'est pas accessible au grand public. Il faut une autorisation spéciale. Le monastère des Ursulines date de 1644 et a été bâtie par Madame de la Peltrie.
Durée de la visite commentée par les religieuses : 1 h 15.
- 15 h** Visite commentée de la chapelle et du musée des Ursulines
Le musée contient l'une des plus riches collections ethnographiques et artistiques héritées du Régime français.
- 17 h** Assemblée générale des membres à l'hôtel Clarendon, située non loin des Ursulines.
- 18 h** Souper au Clarendon.
- 20 h 30** Spectacle Son et Lumière « Feux Sacrés » à la Basilique Cathédrale de Québec..

N.B. Vous recevrez une correspondance séparée d'ici peu à ce sujet.

NOUVELLE ADRESSE DE L'ASSOCIATION À PARTIR DU 1^{er} JUIN 2005

Association des familles Drapeau inc.
Case postale 6700, succ. Sillery
Sainte-Foy G1T 2W2

LOTOMATIQUE

1. Gains aux abonnés en 2004 = 1 852,01 \$
2. Gains pour l'Association en 2004 = 1 154,65 \$

Lotomatique, une bonne façon de financer notre Association

Message du président



Bonjour la famille

Le S.O.S. fut entendu...

Le S.O.S. lancé dernièrement a eu des effets positifs et j'en suis heureux. Vous comprendrez que la demande de Bertrand, fondateur, secrétaire et responsable du bulletin depuis 13 ans, d'être remplacé et de se retirer du bureau de direction nous a rendu conscient de l'importance que cette absence va causer. Depuis le début de l'Association, il occupe le poste à plein temps du secrétariat et il a dû reprendre du service pour le bulletin, et j'en passe. Comment lui dire merci !



Daniel, Huguette, Lucien Drapeau

Du renfort est arrivé...

La solution était de lancer un appel à tous nos membres afin de continuer l'oeuvre qu'il a grandement développée et défendue. Cela a été bénéfique et en voici la preuve. Lors de notre réunion du Conseil d'administration à Drummondville, samedi le 22 janvier 2005, trois membres ont été nommés au Conseil d'administration de l'Association.

Huguette Drapeau de Charlesbourg et **Lucien Drapeau** de St-Romuald reprennent du service. Huguette secondée par son conjoint Claude deviendra en date du 1er avril 2005, trésorière, poste qu'elle a occupé pendant 7 ans, elle remplacera Anne Durand qui nous quittera pour d'autres défis à la fin de son mandat en avril.

Lucien Drapeau a travaillé dans le comité des festivités du 325^e anniversaire de mariage de notre ancêtre et est toujours bien secondé par Louise, son épouse. Lucien sera un atout pour les événements spéciaux.

Daniel Drapeau de Longueuil a accepté de prendre la responsabilité du bulletin « **Le Drapeau** » et il sera secondé par son épouse Christiane. Nous devons tous lui apporter du matériel afin que le bulletin continue à nous faire connaître notre histoire.

A ses nouveaux membres du Conseil d'administration je veux vous dire du fond du coeur, merci pour votre engagement au sein de notre association. Notre vice-présidente, **Louise Drapeau** accepte de prendre la responsabilité du secrétariat pour remplacer Bertrand. Merci Louise !

À chacun de nous maintenant...

Je peux vous dire que je suis fier de faire partie de cette grande famille et que notre association a repris, après une année plus difficile, toute son énergie et qu'elle va continuer à rassembler tous les Drapeau. Le Conseil d'administration étant maintenant en très bonne position pour tous les événements à venir, il est d'une importance capitale que chacun de vous comme membre, répondez au **renouvellement de votre carte de membre** et que vous essayez de recruter dans votre famille un nouveau membre, car c'est la solution de la survie et la continuité de notre association.

Nous préparons une rencontre pour samedi le 28 mai 2005, chez les Ursulines à Québec et Le Clarendon. Nous allons être en mesure de vous informer du programme dans un avenir rapproché. Pour ce qui est de l'événement qui devait avoir lieu à Rimouski au mois de mai 2005, c'est reporté à l'an prochain.

Laissez moi vous dire en terminant que je remercie et félicite tous les membres du Conseil d'administration qui me secondent et ils se joignent à moi pour dire à Bertrand toute notre admiration pour tout ce qu'il a fait pour notre famille. (et ce n'est pas fini)

Alexandre
Président

OCTAVE DRAPEAU

Un bâtisseur intrépide

1852–1916

Curé de Sainte-Anne de Restigouche, 1877–1884, et en même temps, Missionnaire à Saint-Laurent, à Saint-Alexis de Matapédia et à Millstream et Agent des Sauvages à Pointe-à-la-Croix, 1881–1884

Pourquoi s'intéresser à Octave Drapeau ?

Dans le Bulletin de décembre 2003, Claude Durand, conjoint de Claire Drapeau, dont Octave est le grand-oncle, raconte l'histoire de sa belle-famille et découvre Octave, un homme peu ordinaire. Il voudra le connaître davantage. En furetant dans les Archives nationales du Québec à Rimouski, Claude repère des documents en relation avec Octave comme Agent des Sauvages pour le gouvernement fédéral. Bertrand Drapeau retrace aux Archives nationales du Canada, à Ottawa, la correspondance échangée entre Octave et le Department of the Interior, Indian Branch. La vie



trépidante de l'homme mérite d'être racontée. Octave nous livre aussi un regard sur le traitement réservé aux autochtones dans les années 1880. Le point de vue des Micmacs de la communauté de Listuguj, à Pointe-à-la-Croix, compléterait plus objectivement ce récit.

Il ne faut pas se formaliser si nous parlons d'Octave comme Agent des Sauvages. À l'époque, on nomme ainsi les autochtones dans les communications du ministère de l'Intérieur, à Ottawa. Dans ces échanges entre le gouvernement et son agent, nous cernons très peu les intentions des Micmacs, plutôt tenus en tutelle. Découvrons le personnage, d'abord comme

prêtre et ensuite en tant que missionnaire et agent des sauvages pour le gouvernement fédéral.

1. Octave Drapeau, prêtre

Joseph Octave naît à Sainte-Luce-sur-Mer, le 2 février 1852, fils de Fabien Drapeau, cultivateur, et de Geneviève Langlois. Il a trois frères et sept sœurs. Il poursuit ses études classiques et théologiques au séminaire de Rimouski. Il est ordonné prêtre par Mgr Jean Langevin, évêque de Rimouski, le 1er octobre 1876. On le nomme vicaire à la cathédrale et professeur au séminaire de Rimouski pour l'année 1876-1877. Signalons que son oncle, appelé également Octave, le frère de son père, fut curé de Saint-Ulric

Son ministère

À 25 ans, le 30 août 1877, il passe à la cure de Sainte-Anne de Restigouche. De plus, il doit desservir la mission de Saint-Laurent de Matapédia, en 1878-1879, la mission de Millstream de 1877 à 1884 et pendant un an et demi, la mission de Saint-Alexis de Matapédia. Millstream est à environ 30 Km de Restigouche, dans la vallée de la Matapédia. Comment Octave faisait-il tous ces trajets ?

Dans les années 1810-1820, le gouvernement canadien songe à relier Métis à Restigouche par route, craignant une invasion américaine. Cette route (de 98 milles) sera construite à partir de 1830 et prendra deux ans. Octave



L'église de Nouvelle



Le presbytère a été bâti par Octave. (Aujourd'hui, c'est un gîte fort plaisant)

a dû se déplacer souvent en voiture tirée par un cheval. Probablement qu'il se déplaçait également par la voie ferrée pour rejoindre ses diverses missions. Le chemin de fer Intercolonial, bâti entre 1870 et 1873, assure les communications entre Ottawa et Pointe-à-la-Croix. Ce réseau ferroviaire était une promesse faite aux colonies maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse) en vue de réaliser le projet de confédérer les colonies britanniques (1867). Selon Donald Jeannotte, coordonnateur de recherche au Centre Listuguj et notre informateur Micmac, les déplacements des autochtones se faisaient surtout par voie d'eau, soit par la rivière Restigouche.

Pendant ces années passées à Restigouche, Octave cumule la responsabilité d'agent des Sauvages. Nous reviendrons sur cette importante charge en deuxième partie. Il fut nommé à ce poste par le gouvernement d'Ottawa.

Le 23 juillet 1884, l'évêque le transfère à la cure de Saint-Charles de Caplan et il y demeure jusqu'au 18 septembre 1890. Là il terminera l'intérieur de l'église et bâtira le presbytère. Nous avons peu de renseignements sur son activité pastorale à Caplan.

Le 19 septembre 1890, il devient curé à Saint-Jean-l'Évangéliste, municipalité de Nouvelle. Il y parachève l'intérieur de l'église, construit le presbytère, au coût de 1 643,00\$, à même les matériaux de l'ancienne chapelle. Il ajoutera à l'église une tour avec clocher et cloche, dont les frais sont couverts par une

souscription volontaire des paroissiens. En mémoire du curé Drapeau, la partie Est de la paroisse, désignée comme Le Faubourg, prit le nom de Drapeau.

On se souvient du curé Drapeau comme d'un homme particulièrement dynamique. Voici le témoignage de Mgr Alcidas Bourdages au sujet de son collègue Octave. « Il (Octave) était gros et fort, fermier jusque dans les dents; en juillet 1910, tout petit bonhomme, j'étais allé passer deux semaines de vacances chez notre institutrice, mademoiselle Élisabeth Jolicoeur. Comme j'étais tout près de l'église (Saint-Jean-l'Évangéliste) de Nouvelle, j'allais à la messe sur semaine. Un bon matin, quelle ne fut pas ma surprise de voir entrer au chœur, pour la messe, Monsieur Drapeau coiffé d'un immense chapeau de paille au lieu de la traditionnelle barrette qui, à cette époque, était quasi de rigueur. En se découvrant, Monsieur Drapeau réalisa sa méprise et le chapeau alla choir dans une des stalles du chœur. Déjà à sept heures, le curé Drapeau avait fait le tour de ses champs et avait dit un beau bonjour à chacune des vaches de son magnifique troupeau. »

Octave fut un bâtisseur, un travailleur infatigable, un homme à l'esprit d'entreprise. Il ne fut pas un type banal; il brassa bien des affaires. Il décède subitement le 5 mai 1916, toujours à la tâche comme curé de Saint-Jean-l'Évangéliste de Nouvelle.

Un simple monument apparaît au nouveau cimetière de Nouvelle. On le retrouve près du



Plaque commémorative dans l'église de Nouvelle
(Texte retranscrit à droite)

À la mémoire du
Révérend Messire
Joseph Octave Drapeau
curé de St Jean L'Évangéliste
né à Ste Luce le 2 février 1852
décédé
à St Jean L'Évangéliste le 5 mai 1916
son dévouement
lui a valu de la part
de ses paroissiens un amour
et un souvenir éternels
R. I. P.



Rév. Octave Drapeau, ancien curé
de 1890 – 1916. R.I.P.

Calvaire, au centre du cimetière (photographie
ci-dessus à droite)..

II. Octave Drapeau, missionnaire de 1877 à 1884 et agent des sauvages, de 1881 à 1884, auprès des Micmacs de Pointe-à-la- Croix

Les lettres échangées avec le Département des
Sauvages (Department of Indian Affairs) à Ot-
tawa montrent l'implication d'Octave comme
missionnaire ou agent auprès des Micmacs de
Restigouche. Pendant près de huit ans, Joseph-
Octave s'intéresse au sort des Micmacs. Il voit



Territoire des Micmacs

à l'administration générale de la Bande, à la
distribution des allocations aux nécessiteux, au
bien-être des personnes âgées, à la prévention
des épidémies, au commerce des boissons, à
la prison, aux problèmes des pêcheries, aux
statistiques pour le ministère, à l'école, à l'hé-
bergement du professeur, etc., etc.

Le 5 mai 1883, L. Vankoughnet, adjoint au
Superintendant général des Affaires des Sau-
vages, adresse une lettre à Sir John A. MacDo-
nald et l'informe que la Réserve des Micmacs
compte 445 âmes et 840 acres le long de la
rivière Restigouche, fameuse rivière à saumon,
dans le canton de Mann, comté de Bonaventure,
en Gaspésie. La réserve a été créée en 1845.

La localité de Pointe-à-la-Croix ou *Cross
Point*, est située à proximité du village amé-
rindien de Notre-Dame-de-la-Restigouche,
aujourd'hui nommé Fort Listuguj. Une monu-
mentale croix de pierre, d'où origine ce topo-
onyme, a été plantée par des Micmacs afin de
délimiter leur territoire et de manifester encore
aujourd'hui leur volonté de marquer les limites
de leur terre, menacée dès le 18^e siècle par les
réfugiés acadiens et loyalistes, de même que
par quelques concessionnaires terriens aux
visées ambitieuses, tels les Mann, Christie et
Ferguson.

Notons qu'Octave écrira parfois en français,
auquel cas une traduction sera faite à Ottawa;
régulièrement, il le fera en anglais. Ottawa ré-
pond presque toujours en anglais. L'échange



Statue de sainte Anne devant l'église.

est rapide. La plupart du temps, Octave reçoit une réponse en dedans de 15 jours. Les fonctionnaires d'Ottawa ne lésinent pas, ils répondent diligemment. Le chemin de fer Intercolonial, bâti achemine le courrier entre Ottawa et Pointe-à-la-Croix.

A. La défense et le bien-être des Micmacs

1) L'intégrité du territoire de la Réserve

La lettre du 5 mai 1883 souligne que des habitations de Blancs se situent dans le voisinage de la Réserve et que les Micmacs sont exposés à la tentation des Blancs d'envahir leurs terres. L'agent doit être attentif et vigilant afin de préserver le territoire de la Réserve. Octave est reconnu comme l'homme désigné pour défendre les Micmacs. La lettre ajoute qu'on lui envoie une somme annuelle de 300 à 400,00\$ pour soulager les malades et les gens âgés; et pour encourager l'agriculture, il recevra un petit montant au printemps...

2) Le sort des personnes âgées, des malades et des veuves

En avril 1878, peu de mois après son arrivée dans la paroisse, il doit voir au règlement d'une allocation pour la veuve du chef Samuel Sook. Plusieurs échanges de correspondances ont lieu à cet effet. Le 20 mai, le sous-ministre G. A. Meredith répond qu'il regrette que la pension de la veuve ne puisse être continuée, car les fonds sont retirés. Meredith joint, à sa réponse,

la liste des Micmacs qui touchent déjà de l'assistance du département, soit 27 personnes âgées entre 3 et 80 ans. Octave doit distribuer ces allocations à des malades et à des veuves avec enfants en bas âge.

En juin 1878, il écrira à l'honorable Wilfrid Laurier, ministre du Revenu national, à Ottawa, pour lui demander la nomination d'un médecin résident dans sa mission. Laurier répond qu'il communique la demande à l'honorable Mills, ministre de l'Intérieur pour le suivi de la demande. On ne sait s'il reçut une réponse favorable, mais il s'intéressait au sort de sa population.

Le 25 février 1879, le ministère de l'Intérieur, dirigé alors par l'honorable Robitaille, accuse réception du rapport d'Octave pour la distribution de 150,00\$ pour les personnes âgées et les malades parmi les sauvages.

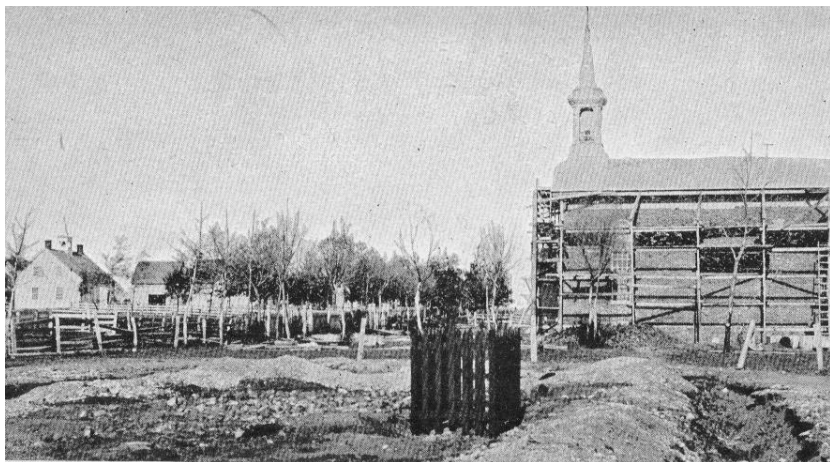
Le 28 octobre suivant, Octave souligne qu'un tel rapport exige une compensation monétaire. À ce moment-là, il n'est pas officiellement agent des Sauvages, mais bien missionnaire auprès d'eux. On lui répond le 8 janvier 1881 que Son Excellence le Gouverneur général en Conseil consent à le nommer Agent des Sauvages, à partir du 1er janvier 1881, au salaire de 50,00\$ par année. On lui enverra, à chaque mois, un chèque de 4,16\$. Pour les années passées, soit 1878, 1879 et 1880, on compense pour ses services en lui octroyant 100,00\$.



Logo de l'Intercolonial



Micmacs en costumes traditionnels pour les jours de fête



Mission des sauvages à Pointe-à-la-Croix

3) Une épidémie de variole

Le 10 janvier 1881, Octave reçoit une directive du Département des Affaires des sauvages. Voici le texte rédigé en français.

Department of Indian Affairs Canada

Le Département a été informé que la variole sévit à Carleton, à 30 miles environ de la mission et comme il est nécessaire que tous les sauvages soient vaccinés sans retard, des plumes chargées de vaccin à leur surface extérieure, vous sont expédiées par cette malle, avec une lancette, afin que vous puissiez vous-même ou les faire vacciner par une personne sur laquelle vous pouvez compter et qui soit assez intelligente pour cette opération. Le Département payera 12½ centins pour chaque sauvage vacciné avec succès, soit homme, femme ou enfant et à la réception d'un état démontrant la quantité de personnes vaccinées lequel état devra être certifié par vous, le montant du compte vous sera immédiatement transmis.

N.B. Veuillez remarquer qu'une plume coupée en deux peut servir pour deux opérations et vous trouverez ci-inclus la direction pour faire usage des plumes.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre obéissant serviteur.

Dep. du Surintendant Général des Affaires des Sauvages

B. Des statistiques et des comptes-rendus

Le Département exige régulièrement des rapports, des statistiques qu'Octave doit fournir dans de brefs délais. Voici quelques exemples.

Le 23 juillet 1880, le Surintendant général des Affaires des Sauvages lui demande de fournir en double les statistiques concernant

les sauvages de son district. Le rapport doit contenir des informations complètes sur toutes les matières d'intérêt concernant les sauvages, en évitant de faire des suggestions. Le rapport est exigé avant le 30 septembre 1880. (Malheureusement nous n'avons pu retracer ce rapport aux archives.)

Le 20 octobre 1880, le Département lui demande un rapport confidentiel concernant l'école de la Réserve. Nous reviendrons sur cette demande.

Octave doit voir au bien-être des malades et des nécessiteux de la Réserve et il doit rendre des comptes des montants reçus et distribués. Le 1er avril 1882, une erreur se glisse dans le compte du 18 mai 1881 et le Département lui réclame 30 cents. Octave a fourni du porc pour 1,50\$; des pommes de terre pour 1,50\$; du beurre pour 0,20\$; de l'argent comptant pour 1,50\$ et du kincey pour 1.02\$. Il envoie une facture de 7,02\$, mais le département rectifie, c'est 6,72\$ et demande au Révérendissime Monsieur de rembourser le 0,30\$ immédiatement!

C. La consommation d'alcool dans la Réserve

Octave voit au bien-être des habitants de la Réserve, mais doit aussi surveiller la consommation d'alcool, source de multiples troubles dans la Réserve.

Le 24 août 1880, Octave écrit au surintendant des affaires des sauvages afin de demander, au nom du conseil municipal de Pointe-à-la-Croix, un montant de 30,00\$ pour soutenir la police qui doit intervenir dans la Réserve. Il souligne que de jeunes hommes, dû à de graves excès de boisson, causent de grands troubles dans la tribu. On craint même que les nombreuses infractions à la loi puissent aller jusqu'à des meurtres. « Soyez assez bon pour nous aider » d'écrire Octave. La contribution demandée sera accordée au conseil municipal en septembre 1880.

Le 31 janvier 1881, Adam Ferguson requiert du département 10,00\$ pour dédommagement dû à la poursuite du Révérend Octave Drapeau, contre Daniel Elliot pour avoir vendu des boissons aux sauvages et cela contrairement à la loi.

Le 4 février 1882, le Surintendant répond à une lettre d'Octave datée du 25 janvier. Le Surintendant l'informe qu'il lui appartient en tant

qu'Agent de vérifier s'il est vrai qu'un Blanc a fourni de l'alcool à des sauvages. Si tel est le cas, il devra poursuivre l'homme selon l'Indian Act.

Le 14 mars 1882, le Département lui transmet un avis défendant à quiconque de vendre ou de donner des liqueurs enivrantes aux sauvages. « Vous aurez soin d'en faire afficher dans les endroits les plus visibles de la Réserve et dans les villes et villages qui sont fréquentés par les sauvages. »

Le 1^{er} juin 1882, le Département l'informe que, selon l'Indian Act of 1880, en tant qu'Agent des sauvages, il est le magistrat rémunéré pour les affaires de la police dans la Réserve. Octave doit poursuivre les fautifs et juger des actions contraires à la loi qui régit les sauvages.

L'agent des sauvages doit s'occuper de l'observance de la loi, et même il doit voir au maintien de la prison pour les contrevenants. Au mois d'août 1886, le successeur d'Octave dans la charge d'agent fédéral écrit : « *Je dois vous informer que notre maison d'arrêt pour y mettre nos prisonniers sauvages est dans un très mauvais état. Deux prisonniers sauvages se sont encore échappés de cette prison dans le cours de la semaine dernière en brisant les murs, la porte et les chênes. J'ai dû faire réparer tout de suite cette prison, parce que nous en avons besoin d'un instant à l'autre. Depuis longtemps, je m'acharne au gouvernement de Québec pour obtenir l'argent nécessaire pour réparer cette prison, mais en vain. Je vous demande d'être assez bon de me faire payer ce petit compte ci-inclus.* » Charles Guay, agent. Octave a dû vivre ces mêmes problèmes avec la prison.

Ces quelques faits laissent imaginer les difficultés du rôle d'Octave comme missionnaire, surveillant de l'application de la loi et de juge à la fois et même de gardien de la prison. Tout comme il a visé à soulager la misère des malades et des nécessiteux, il a dû viser à ce que, dans la Réserve, règne la paix, en évitant les troubles occasionnés par l'alcool ou par tout autre cause.

D. La responsabilité de l'école

Le 15 mai 1879, Octave reçoit une directive du Département des Affaires des Sauvages l'informant que « *les Maîtres et Maîtresse d'école des Sauvages devront choisir pour l'époque des vacances le temps où les Sauvages quittent la Réserve, avec leurs familles, pour faire soit la*

chasse, soit la pêche, ou la cueillette de fruits, etc., si toutefois ils suivent ces occupations. Mais si au contraire, ils ne s'en occupent pas, les vacances pourront être prises en même temps qu'elles le sont ordinairement, par les autres écoles publiques. » Cette directive sera répétée à chaque année et Octave doit voir à son respect dans la tradition des Micmacs.

Le Département exige d'Octave un rapport confidentiel, le 20 octobre 1880, au sujet de l'école fréquentée par les enfants des Micmacs. 1–On veut savoir les caractéristiques de chaque professeur, leur intérêt pour le progrès des élèves, leur assiduité à l'école et leur compétence attestée par un certificat. 2–On demande si la maison de l'école est confortable et bien équipée en bureaux. Y a-t-il assez de livres donnés aux enfants et quels sont ces livres? 3–En comparant la fréquentation avec les écoles de Blancs, quelle est la moyenne quotidienne d'assiduité des enfants? 4–Quelles mesures faut-il prendre pour assurer une fréquentation plus régulière des enfants d'âge scolaire?

Ce rapport n'a pu être retrouvé; il aurait donné une idée de l'école. Au moins, on constate que le Département se soucie de la tenue de l'école et de l'importance accordée à la fréquentation scolaire.

Le 20 août 1881, Octave, vu la démission du professeur F. Gauthier, présente au Département Mademoiselle Hermance Boudreault comme nouveau professeur.

Celle-ci est diplômée pour l'anglais et le français, possède les certificats désirés et enseigne depuis plusieurs années. Il ajoute que « l'assistance étant nombreuse, il a jugé à propos de faire continuer la classe tout

l'été, à l'exception de quelques jours de vacances qui seront donnés dans le mois prochain; le reste des vacances sera donné dans le cours de l'hiver. L'institutrice a bien voulu s'y conformer pour le plus grand avantage des enfants. »

Dans cette même lettre, Octave informe les autorités qu'il enverra aussitôt que possible un compte-rendu des réparations dues à l'école. Il doit voir où se procurer le bois nécessaire et avoir un homme compétent pour évaluer le coût des réparations. Une véritable saga commence. La correspondance échangée entre Octave et le Département pour ces réparations ne finira qu'en novembre 1883. Il fournit de

L'agent des sauvages doit s'occuper de l'observance de la loi, et même il doit voir au maintien de la prison pour les contrevenants.

nombreux rapports concernant les réparations (la cheminée, le plancher, la peinture, les fenêtres, l'armoire pour les livres scolaires, les bancs et bureaux, la toilette, etc.) et les coûts détaillés pour chaque réparation.

En avril 1881, l'inspecteur Lucier, visitant l'école de Restigouche, l'avait trouvée délabrée et froide et il a jugé urgent qu'un arrangement soit fait pour chauffer l'école. Le Département débloquera un 20,00\$ à cet effet. Octave doit envoyer le plan des réparations pour rendre l'école confortable. Tout doit être très détaillé : le nombre de pieds de chaque type de bois, la quantité de bardeau, les ancrages, le nombre de couches de peinture, les clous, le temps, etc.. Les réparations soumises par Octave s'élèveront à 341,75\$. Le Département demande toujours des spécifications, même s'il ajoute que les réparations doivent être faites immédiatement. Le 20 août, Octave signale que le coût des réparations vaut le coût d'une école neuve et que huit cordes de bois suffisent pour la chauffer pendant une saison. Le 24 septembre 1883, Octave écrit au Département que s'il ne reçoit pas l'autorisation à commencer les travaux, il remettra le tout à l'été prochain. Le 3 novembre 1883, Octave reçoit la fameuse autorisation pour commencer les réparations et on lui demande de suivre les travaux afin que tout se passe selon l'entente fixée. Octave a dû remettre les travaux à l'été 1884. (Nous omettons le détail de cette longue correspondance plutôt fastidieuse échangée entre 1881 et 1884.)

Le 7 mars 1883, M. Lucier, inspecteur d'école, fait un rapport au Département. 1- Il souligne que le professeur de l'école de Restigouche gagne 150,00\$ par année. 2- Il note que les statistiques sont correctement complétées, manifestant que l'enseignement est dans une très bonne condition : la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, la géographie, le catéchisme, le chant, la couture et la comptabilité sont enseignés. La présence à l'école pour les trois derniers trimestres est la suivante : pour 21 ou 22 garçons et 8 ou 9 filles, il y a une moyenne quotidienne de 21.5 de présence au 1er trimestre; une moyenne de 15.82 au 2e trimestre et une moyenne de 11.12 au 3e trimestre. L'inspecteur ajoute que la fréquentation scolaire est très irrégulière due à la pauvreté et à la maladie parmi les élèves. Conséquemment les progrès sont moins notables, même si un certain nombre d'élèves, plus attentifs à leurs

cours, ont progressé en lecture et en écriture. Les élèves ont le matériel scolaire nécessaire. L'enseignement est bien fait et la maîtresse Boudreault est compétente et attentive pour l'enseignement. Il termine ainsi : « As regards the School house at Restigouche some urgent repairs are required as it is dilapidated and cold. »

Le 10 mai 1883, Hermance Boudreault informe le Département qu'elle ne pourra plus pensionner chez le curé Drapeau, si celui-ci n'est plus Agent des sauvages et qu'il sera presque impossible pour un professeur de loger ailleurs. Octave avait démissionné le 1^{er} janvier 1883 comme agent. Elle avertit qu'elle cessera d'enseigner à moins que son salaire ne soit porté à 200,00\$ par année. Elle ajoute que cet hiver, le Révérend Drapeau a dû payer 20,00\$ en combustible, sans quoi il n'y aurait pas eu d'école. Elle veut une réponse immédiate afin de savoir ce qu'elle fera la prochaine année.

Le 22 mai suivant, on lui répond que son salaire sera porté à 200,00\$ par année et que l'inspecteur a déjà fait les recommandations pour les réparations et pour l'approvisionnement en combustible pour les temps froids. Le 8 juin 1883, l'adjoint au Surintendant des Affaires des sauvages informe Octave qu'on désire le retenir comme Agent des Sauvages et qu'il doit continuer à accommoder le professeur dans son presbytère pour l'intérêt des sauvages. Pour ce faire, son salaire sera haussé à 200,00\$ par année à partir du 1^{er} juillet courant.

Le 18 décembre 1883, Robert Sinclair du Département prie Octave d'être assez bon de lui expliquer pourquoi il a commandé des livres de lecture de 6^e année quand il n'y a pas d'élève en 6^e; pourquoi une douzaine de livres de 3^e année quand il n'y a que deux élèves lisant dans ce livre; pourquoi une douzaine de livres de 2^e quand il n'y a que 7 élèves en 2^e, selon les statistiques fournies. Il veut savoir aussi pour quoi il a commandé des crayons à mine. Octave répondra que la commande n'a pas été faite pour un trimestre, mais pour toute l'année; que des élèves, selon leur avancement, ont besoin de plus d'un livre dans la même année; que les crayons sont pour ceux qui ont commencé à écrire et qui font des exercices de grammaire à la maison.

Voilà brièvement les responsabilités d'Octave quant à l'école !

E. Des problèmes dans les pêcheries

Les pêcheries sont une activité économique principale pour les Micmacs, et Octave doit régler à plusieurs reprises certains problèmes relatifs à cette activité.

Le chef Polycarpe Martin a envoyé une pétition au nom de la Bande des Micmacs afin de transférer à James Quinn, un marchand de Pointe-à-la-Croix, les filets de pêche confiés à John Moffat. Le Département répond, le 20 septembre 1879, au chef et à Octave que M. Moffat est un officier public, responsable au nom du gouvernement pour la gestion de la pêche et qu'en conséquence, il serait irresponsable de transférer à un autre l'administration des filets et des pêcheries; donc la requête des sauvages ne peut être acceptée. Octave verra au suivi de la directive.

En novembre 1879, Octave revient à la charge au sujet du transfert des filets de John Moffat à James Quinn, mais le Département lui répond que ce n'est pas une demande admissible que de remplacer John Moffat. Dans la correspondance échangée, on ne retrouve pas les motifs de cette demande. Est-ce que les Micmacs étaient insatisfaits de la gestion de John Moffat ? Donald Jeannotte nous donnera la raison de cette demande des Micmacs : ils veulent protéger la ressource. Le poisson n'est pas une ressource illimitée, et on voyait que les Blancs n'avaient pas le souci de la préservation. La question de la gestion des filets par les blancs nous laisse perplexe. C'était la gestion de la pêche ?

En février 1880, une autre pétition a été envoyée au Gouverneur général afin de souligner la diminution de prise de poisson dans les rivières Restigouche et Matapédia, et conséquemment on questionne le nombre de filets jetés dans ces rivières. Le secrétaire du Gouverneur transfère la demande, et c'est probablement la réponse qu'Octave a reçue en mars de la part du ministre de la Marine et des Pêcheries. Il répond que suite à « la permission de tendre un filet à saumon sur le front de la Réserve de Sauvage à la Pointe de la Mission qu'il n'est pas considéré à propos pour le moment d'augmenter le nombre des stations de pêche au saumon dans cette localité. » Octave a dû appuyer la demande précédente des Micmacs, mais Ottawa en juge autrement.

Le 23 février 1882, Octave soumet au Département un projet de contrat passé avec Richard Parker, marchand de Campbellton, par lequel

ce dernier pour 75,00\$ par année pendant cinq ans, gèrerait les filets de pêche de ce qui est connu comme l'Indian Stand de Pointe-à-la-Croix. Pour Octave, cette offre paraît bonne vu le résultat des pêcheries des trois dernières années. À la demande du Département, il doit soumettre l'offre au Conseil des hommes de la Bande. Le 29 mars, il affirme qu'après l'annonce de la réunion à l'église, les 27 hommes présents ont accepté le projet. Le chef Polycarpe Martin et l'agent Octave ont signé le compte-rendu de la réunion. Ce projet voulait améliorer les conditions économiques des Micmacs.

Les Micmacs avaient une autre conception de la terre et de la mer : ces éléments étaient leur mère nourricière. Il fallait protéger celle qui assurait leur subsistance quotidienne. Le gouvernement et souvent l'église avaient plutôt le souci de sédentariser les Micmacs en les orientant vers l'agriculture et la foresterie. Un moulin à scie devenait un projet de sédentarisation.



Les ruines du moulin à scie le long de la Restigouche

F. Une scierie sur un terrain de l'église

Le 28 avril 1884, Alexis Marchand, en tant que supposé chef et représentant des Micmacs de Mission Point Restigouche, se plaint auprès du ministre de l'Intérieur du Dominion du Canada parce que, sans permission, on est à bâtir une scierie sur le terrain de l'église, lequel terrain fait partie de la Réserve. Ce terrain, dit-il, a été mis à part pour l'usage et pour l'agriculture des sauvages résidents et de leurs descendants. Ce projet est contraire aux désirs de la majorité d'entre eux. Il y a intrusion dans leurs droits

et éventuellement cela peut compromettre la paix. Il veut l'intervention du ministre pour cesser la construction de cette scierie.

Le 20 mai suivant, le Département se tourne vers Octave afin que celui-ci fournisse un rapport sur cette matière et cela at your earliest convenience. Octave ne se laisse pas intimider par la plainte d'Alexis Marchand, il répondra vivement aux prétentions de celui-ci, dans une longue lettre de quatre pages.

D'abord Alexis Marchand, écrit-il, n'est pas et n'a jamais été chef, même son propre père ne voterait pas pour lui. Le chef est Polycarpe Martin. De plus, c'est un mensonge de dire que la scierie s'élève sur le territoire de la Réserve, et c'est un autre mensonge de dire que cela se passe sans autorisation. L'évêque M^{gr} Jean Langevin est le propriétaire dudit terrain. Il y a trois ans, dit-il, tant l'évêque que lui-même avaient été accusés de ne pas travailler au bénéfice des Micmacs n'ayant pas voulu louer à un groupe ce terrain pour une scierie. Ce groupe ne remplissait pas les conditions imposées par l'évêque. L'été passé, Henry O'Leary a demandé de louer ce terrain pour une scierie. L'évêque consentit cette fois à louer le terrain en autant que les Micmacs le désirent et qu'une réunion à cet effet ait lieu. Polycarpe Martin convoqua la réunion que je présidai.

Les Micmacs présents à la réunion ont supplié M^{gr} de ne pas les priver de ce grand bénéfice sur le terrain de l'église. L'évêque donna son accord. Tous les sauvages sont très fiers de cette scierie. Quant au faux chef Marchand, il est jaloux, cherche toujours à discréditer le chef Martin et sème la discorde par des faussetés parmi la population. Il devrait prendre soin de son enfant au lieu de convoiter la place de chef, mais heureusement il est souvent absent de la Réserve, conclut Octave.

Le 11 juin suivant, le Département demande une pièce authentifiant que le lot en question appartient à l'église. Le 16 juin, Octave répond qu'il a en main le plan officiel de la Réserve des sauvages dans le township de Mann, émanant du Département des terres en 1858, et que ledit terrain de l'église n'appartient pas à la Réserve. Ce plan mentionne également toutes les autres terres réservées à l'église. Cette lettre clôt la question de la scierie bâtie sur un terrain de l'église.

G. La rémunération des missionnaires et de l'agent

Octave doit sans cesse revenir à la charge auprès d'Ottawa afin d'être payé convenablement pour les services rendus au gouvernement auprès des Micmacs. La correspondance à ce sujet est abondante et va de 1878 à 1883, année où il obtient satisfaction.

M^{gr} Jean Langevin, évêque de Rimouski, a écrit à son frère, le ministre Hector Langevin, en faveur des prêtres desservant trois villages de sauvages, comptant environ 700 personnes. Il demande une allocation pour soutenir le travail de ces prêtres auprès des Micmacs. Le ministre Langevin adressera la supplique à Sir John A. MacDonald, premier ministre.

Le 13 janvier 1879, Octave énumère à Sir John MacDonald les motifs de lui venir en aide. Il prend soin, écrit-il, de centaines de familles micmacs. Leur pauvreté ne leur permet pas d'aider le missionnaire, même si la présence du missionnaire parmi eux est absolument nécessaire, « non seulement comme ministre de la religion, mais aussi pour les diriger, pour les tenir dans l'obéissance, pour régler les différends qui s'élèvent entre eux », pour distribuer les allocations dispensées par le Département, pour envoyer les rapports exigés.

Il ajoute qu'anciennement une pension de 400,00\$ était accordée au missionnaire et que maintenant, il n'y a plus rien. Il demande qu'une partie de l'ancienne allocation lui soit versée pour tous les services qu'il rend au gouvernement. L'ancien gouvernement de l'honorable MacKenzie lui avait demandé de présenter une requête en ce sens, mais rien n'a été fait.

Le 23 décembre 1881, on lui répondra que le gouvernement actuel, en donnant une allocation à certains missionnaires, remplit les obligations contractées par le Gouvernement Impérial de Londres envers ceux-ci. Depuis le transfert des affaires des sauvages au Canada en 1860, le

Département n'a ajouté aucun autre nom de bénéficiaires à cette liste. Depuis le 1^{er} janvier 1881, le Département vous octroie 50,00\$ par année et fait ainsi le mieux qu'il peut.

À partir de janvier 1882, devant toutes les demandes d'Ottawa, Octave réclamera une augmentation de salaire, allant de 50,00\$ à 200,00\$ par année. Le Département juge considérable l'augmentation et exige à plusieurs reprises une justification de la requête avant de la présenter à une session du parlement. (On omet les lettres d'Octave pour se justifier; les divers faits précédemment rapportés montrent suffisamment le travail accompli par l'agent.)

En janvier 1883, Octave démissionne de son poste d'agent. Le 25 avril, L.-J. Riopel du Département affirme que le travail accompli par Father Drapeau vaut les 200,00\$ par année demandés et que l'on devrait sans aucun doute le retenir comme agent. Le 3 mai 1883, le Surintendant général des Affaires des sauvages, dans une longue lettre à Sir John A. MacDonald, recommande et justifie ladite augmentation. Il ajoute que les allocations envoyées pour les Micmacs sont dépensées judicieusement et rapportées avec exacti-



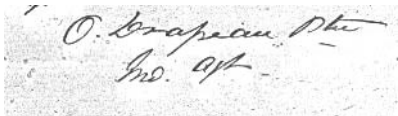
tude par l'agent. Albert Verge, superviseur des pêcheries de la Réserve et agent remplaçant Octave pour 6 mois, s'était offert d'assumer le poste d'agent à 100,00 \$ par année. On lui préférera Octave.

Le 4 juillet 1883, le Conseil privé du gouvernement réinstalle Octave comme Agent à 200,00 \$ par année à partir du 1^{er} juillet courant. Il doit héberger le professeur et continuer à secourir avec diligence la détresse des sauvages. Octave accepte de continuer comme agent et d'héberger le professeur en autant que l'on ne diminue pas son allocation d'agent.

H. La démission d'Octave comme agent des Sauvages

Le 23 juillet 1884, Joseph-Octave Drapeau, nommé curé de Saint-Charles de Caplan, doit abandonner sa charge auprès des Micmacs. Le 20 août 1884, le Département confirme la démission d'Octave comme agent des sauvages, laquelle prendra effet en septembre. Par la même occasion, le Département nomme M^{gr} Charles Guay comme successeur d'Octave en tant qu'agent auprès des Micmacs de Pointe-à-la-Croix, au salaire de 200,00 \$ par année. Il n'aura pas eu à défendre son salaire comme son prédécesseur.

Cette fonction d'Octave auprès des Micmacs manifeste un esprit d'entreprise et de débrouillardise hors du commun. Il fut un personnage imposant tant physiquement que moralement.



Je remercie les auteurs de cette recherche qui vous révèlent quelques unes des péripéties que j'ai vécues au cours de mon existence passée au service de mes frères.

Sources :

- Archives nationales du Québec, à Rimouski
- Archives nationales du Canada, à Ottawa, RG-10
- *Setting up Indian Agency, 1880-1890, bobine 11164, dossier 24382*
- *Problems of Fishing, 1882, bobine 11173, dossier 35930*
- *Indian School of Restigouche, 1883, bobine 11181, dossier 43118*
- *Steam Saw Mill on Church Lot, 1884, bobine 11188, dossier 50479*

Nous tenons à remercier Monsieur Donald Jeannotte, coordonnateur de recherche au Secrétariat Mi'gmwei Mawiomi, à Listuguj, qui nous a aimablement reçu à ses bureaux et qui nous a fourni diverses informations concernant les Micmacs.

Claude Durand, Sainte-Luce-sur-Mer
Claire Drapeau, Sainte-Luce-sur-Mer
Bertrand Drapeau, Boucherville



Claude Durand, Donald Jeannotte, Bertrand Drapeau

DOUG BEAUCHENE

A Drapeau Descendant still managing two careers in his seventies

Who is Doug Beauchene?

Doug Beauchene is a Drapeau descendant of Quebec immigrants to the United States and a man who has made a reputation for himself in the Detroit, Michigan art community. Before that, he has been known as the owner of his own reputable roofing company which he still operates full time in partnership with his son, in spite of the fact that Doug is 74 years old.

As an artist he specializes in portraiture, landscape, and historic city-scapes. He is known for his use of bright, intense and vivid color with an innovative “wet” look, a technique he often achieves by using automobile paint. His city-scapes are representative of the impressionist style. Several of his human subjects are friends in the jazz music world. Among the places his paintings have been shown in the Detroit area are the Preston Burke Gallery, Continental Enterprises, the Artglass Gallery, the Southfield, Michigan Civic Center, the Scarab Club and the Mayfair, both in Detroit, as well as Ferndale, Michigan’s Club Bart where many artists gather. His work is held by many private collectors, throughout the United States, including in the home of the author of this article.

His childhood

Douglas Floyd Beauchene was born on March 25, 1930 in Detroit, Michigan, the youngest of eight children born to Ernest Joseph Beauchene (born 1884 in Houghton County, Michigan) and Anna Marie Laforest (born 1895 in Houghton County, Michigan). Doug’s parents first had six girls: Priscilla born in 1915, Margaret born in 1916, Julia born in 1918, Shirley born in 1921, Marion born in 1923, and Gladys born in 1925. Two years later they finally had a son, Ernest Joseph. Doug was the next and the last child. All of the children were born in the Detroit area.

Doug’s father had a good job with Ford Motor Company, and in 1928 they owned a nice new home in Ferndale, a suburb of Michigan. They later lost the home due to Ford Company production slow-downs during the Great Depression.

Doug on his father’s knee with his mother and brother Ernest standing



Doug says that he didn’t feel poor because his parents were careful money managers and hard workers. He says, “They could stretch a dollar from here to the corner.” Both of his parents were the oldest children in the families that they grew up in; his father being the oldest of 5 children, and his mother being the oldest of 9. Doug’s father had to

start working at the age of 13 when Doug's grandfather abandoned the family. The story of the family re-discovering this man, forgiving him and reintegrating him into the family was told in a prior issue of the Drapeau Bulletin. (See the March 2000 issue).

Doug's father wouldn't spend a nickel for a beer after work because he worried that it might take the food out of his children's mouths. This man raised a large vegetable garden and chopped a lot of wood for warmth and hot water. Doug's mother kept the children in fresh, if mended, clothing, washed with hand-pumped water in a tub over a fire, after which she carefully pressed them. They were proud to wear them even to Mass on Sunday.

Doug's father built a home in Southfield, a place where other residents were in similar circumstances and worked together to build each other's homes. The house, built of lumber from a torn-down building, started out as one room with only wallpaper between the studs. They added two rooms later and a bathroom to replace the outhouse. This is where he first learned the skills that would drive the success of his construction and roofing business later in his life.

His budding talent

When asked about how his interest in art developed, he says that he remembers when he was in kindergarten, he made a papier-mâché crocodile and painted it bright green. This convinced him that school would be "like dying and going to heaven." His inborn fascination with color caused him to treasure a gift that he received when he had his tonsils out. It was a bright red dump truck, the color of which staggered his mind. He was always mesmerized by the colors of his toys. Today when he paints, he paints with colors that bring back the memory of those toys.

When he was only 9 years old, he built a mail box that was a replica of a house. Naturally, he painted it a bright color. Doug never took an art class until 58 years later. He quit school when he was 15 because he became interested in carpentry and construction. He found plenty of work, and work meant money. Money meant girls, cars, clothes, and partying, all of which distracted him from his interest in art for far too long. Doug partied hard and admits he drank too much.

His adult life

Doug joined the Marine Corps Reserves. His unit was called up for active duty in the Korean War, but they discovered that he was too young to have enlisted. So he was discharged, and his unit went without him. He then joined the National Guard 146th Artillery Division. They were never called up, so he quit after 3 years. Then he was drafted into the army, but was classified 4F when the first physical exam resulted in a diagnosis of a neurological disability.

He continued working in the building trades, and his pro-

ductivity and reliability led to his becoming a crew foreman at age 20. At age 23, he became a licensed contractor in his own right.

He met his wife, Patricia Anne McMahan at the Dipsey-Doodle Drive-in where she worked as a waitress. He was struck in the heart as if by thunderbolt by her. They married and had their first child, Lorraine in 1957. Lorraine now lives in Florida and has given Doug his first grandchild.

Their next child, a son named Clayton, was born about 2 years later. Clayton is now his father's business partner in their company called Bonded Roofing, Inc.

Doug's creative side blossomed in earnest when, as often happens with artists, he was faced with crisis and loss. In 1962, his wife took the children and left him. He lost interest in almost everything except art, piano, and drinking. He converted a chicken coop into an art studio and lived there. It had great afternoon light, he recalls. Doug quit construction and played the piano and painted most of the day. His stored his paint, scavenged from a generous auto shop, in mason jars. To cover necessities, Doug took a dishwashing job at night, which he found most punishing and completely lacking in respect. It didn't take long for him to switch to another evening job: selling construction contracts on commission. By 1968 he was selling his copies of impressionist works on the street for small sums; yet he found some healing in this.

Finally on his feet again

He admitted himself into a state hospital where he dived out but got little help. Real recovery began in Alcoholics Anonymous where he met another recovering alcoholic who restored his confidence in love and in himself. They had a daughter Tiffany in 1982. Doug is proud of Tiffany who is in her last year of university studies in architecture. She has apparently combined two talents that she inherits from Doug: building and graphic arts.

By age 55, Doug no longer painted in "starts and spurts." His work improved and began to command a respectable price. However, he says that he doesn't paint to make money. He says that it is too much fun to stress over and that he is "the first guy he wants to please" with his work.

He still often paints with automobile paint which gives his work a unique look. That sort of paint doesn't allow you to blend colors, so you must paint in sections. He calls his style "uninhibited eclectic."

Still sober, he lives in the renovated home he helped his father build. He recently had cataract surgery. Those who appreciate his work hope that improved vision won't change his painting style to something more realistic.

He is proud of his Quebec heritage, his Drapeau grandmother, and regrets that his parents spoke French only to each other, not to the children. He adds that he knows only "enough French to get his face slapped."

Doug has earned admiration and respect for taming his “demons” and overcoming his unique challenges to achieve a bit of local fame in the art world as well as for building a successful business in the construction trades. He amazes us all for continuing to remain active in both careers into his seventies. You can view many of his pieces of art at his website at:

<http://www.beaucheneart.com>

By Marie-Thérèse Falslev

HIS DRAPEAU GENEALOGY

Étienne DRAPEAU

Mathurine Chevalier
Married about 1620
Poitou, France

Pierre DRAPEAU

Marie Margoton
Married 24 January 1644
Fontenay-le-Comte, France

Antoine DRAPEAU

Charlotte Joly
Married 20 August 1669
Ste-Famille, Ile d'Orléans, Quebec

Pierre le jeune DRAPEAU

Marie-Anne Lis
Marriage 16 October 1713
St-Étienne, Beaumont, Quebec

Pierre Antoine DRAPEAU

Marie-Anne Gunet or Guerette
Marriage 28 October 1748
St-Étienne, Beaumont, Quebec

Pierre DRAPEAU

Angélique Larrivé or Arrivé
Marriage 15 October 1782
St-Charles, Bellechasse, Quebec



Charles DRAPEAU

Véronique Couture
Marriage 29 April 1816
St-Michel, Bellechasse, Quebec

Charles Damas (Thomas) DRAPEAU

Marcelline Gagné dit Bellavance
Marriage 11 August 1862
St-Isidore, Dorchester, Quebec

Peter E. Beauchene

Deneige DRAPEAU
Marriage 2 April 1883
Calumet, Houghton Co., Michigan

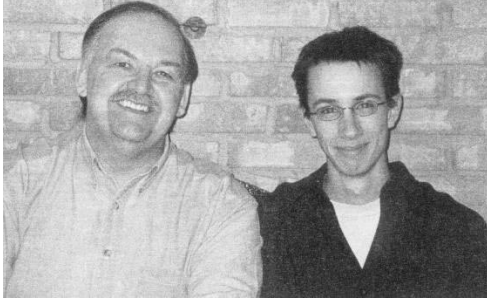
Ernest Joseph Beauchene

Anna Marie Laforest
Marriage 27 January 1914
St-Gregoire, Montreal, Quebec

Douglas Floyd Beauchene

Born 25 March 1930
Detroit, Michigan

La Bonne chanson et Daniel Drapeau



Daniel Drapeau et Pierre-Antoine Rivard

Daniel Drapeau est né 26 octobre 1950, à Lévis, fils de Gérard Drapeau et de Jenkins Madeleine. Il est conseiller en orientation au Centre d'Éducation des Adultes des Bateliers, point de service de Lévis, de la Commission scolaire des Navigateurs.

Membre du chœur polyphonique de Lévis depuis sa formation en octobre 1990 et l'un de ses ténors solistes, Daniel développa avec cet ensemble un intérêt marqué pour le chant classique, ce qui l'amena à s'initier aux techniques vocales. Il étudie sous la direction de Madame Lise Jobin depuis 1994, poursuivant sa formation sur l'art du chant.

À titre de choriste avec la chœur polyphonique, Daniel a participé à plus d'une soixantaine de concerts dans différentes régions du Québec et comme soliste dans une vingtaine de prestations. Dans une dizaine de récitals auxquels il a participé par le biais de la classe de chant de madame Jobin, il s'est produit comme soliste en duo, trio et quatuor dans différents styles et langues : opéras, opérettes, chants sacrés, mélodies françaises, airs italiens, lieder allemands.

Depuis l'été 2002, il a développé un nouveau créneau avec un intérêt pour la « Vielle chanson du patrimoine québécois ». Ayant assisté à trois représentations du spectacle Hommage à la Bonne Chanson, je peux témoigner de l'interprétation magistrale de Daniel Drapeau. Sa voix magnifique et envoûtante nous fait revivre des moments d'une grande intensité par un retour dans un passé lointain. Il sait créer une interaction avec le public en racontant les origines de ses chansons et en glissant un mot sur leur auteur. Il charme admirablement les spectateurs par son talent de communicateur. Son complice de longue date, Pierre-Antoine Rivard, l'accompagne au piano dans ces différents concerts.

On a dit que l'intérêt du public demeure vivant pour ce genre de spectacle, qui ramène en mémoire des pièces d'antan du folklore québécois. La nostalgie et l'émotion font un excellent mélange. « Vous m'avez fait faire un voyage dans mon enfance, merci ! » « De beaux souvenirs de jeunesse me sont revenus, bravo ! », tels sont des commentaires entendus.

On peut rejoindre Daniel sur son site internet :
<http://cf.geocities.com/noschansons>

GÉNÉALOGIE DE DANIEL DRAPEAU

Antoine Drapeau

Charlotte Joly
Mariage : Ste-Famille, île d'Orléans
20 août 1669

Jean-Baptiste Drapeau

Perrine Lacroix
Mariage : Beaumont
13 novembre 1708

Jean-Baptiste Drapeau

Angélique Jourdain
Mariage : Lauzon
20 juin 1773

Jean-Laurent Drapeau

Françoise Lemieux
Mariage : Lauzon
9 février 1802

Pierre Drapeau

Suzanne Gagné dit Bellavance
Mariage : St-Henri de Lévis
3 novembre 1835

Jean Drapeau

Julie Fradet
Mariage : St-Gervais de Bellechasse
4 septembre 1866

Joseph Drapeau

Hélène Roberge
Mariage : Notre-Dame de Lévis
28 juillet 1891

Gérard Drapeau

Madeleine Jenkins
Mariage : Notre-Dame de Lévis
17 octobre 1927

Daniel Drapeau

Denise Fournier

Collaboration de **Louise Drapeau**
Saint-Henri de Lévis

Résumé du Conseil d'administration du 22 janvier 2005

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis le 22 janvier dernier à Drummondville. Voici un résumé de leurs délibérations.

1. Nomination de trois nouveaux membres : Huguette Drapeau de Charlesbourg qui devient trésorière; Lucien Drapeau de Saint-Romuald, administrateur et Daniel Drapeau de Longueuil, responsable de la publication du bulletin. Louise Drapeau-Buteau de Saint-Henri de Lévis, déjà vice-présidente, devient secrétaire du Conseil.
Il y a eu discussion et précision pour chacun des postes de secrétaire, trésorier et responsable du bulletin.
2. Rencontre et assemblée des membres en 2005 : le rassemblement se fera à Québec, le 28 mai prochain, sous le thème de « Sur les traces de Marie de l'Incarnation ». Il y aura une visite du vieux monastère des Ursulines, lieu non accessible au public, mais nous avons obtenu une autorisation spéciale. Par après il y aura visite de la chapelle et du musée des Ursulines. Nous nous réunirons au Clarendon pour l'assemblée annuelle et le souper.
Il est prévu que la rencontre de 2006 aura lieu à Rimouski. Un comité est déjà à l'œuvre à cet effet.
3. Le Bulletin : Daniel Drapeau de Longueuil devient le responsable de la publication du bulletin. Il y a des Drapeau qui parfois nous disent que nous ne rapportons rien de leur famille immédiate. Le responsable ne peut deviner les faits et gestes de chaque famille. Jamais il n'a été refusé un article venant d'une famille. De grâce soulignez nous les faits se rapportant à votre famille et nous le publierons sûrement.
4. Les finances de l'Association sont saines. La vente des objets promotionnels, la Lotomatique et le renouvellement des adhésions apportent les revenus pour assurer la bonne marche de l'Association.
5. Le renouvellement des adhésions : en 2005, 108 membres recevront leur avis de renouvellement. Il est important que chacun verse sa contribution. Le membership est la survie de toute association.
6. Prochaine assemblée du Conseil : les membres se réuniront à nouveau le 30 avril prochain. Tout membre qui a des commentaires ou des suggestions à porter à l'attention du Conseil peut le faire en communiquant à l'adresse de l'Association ou en appelant un membre du Conseil.

DÉCÈS

Jude Roderick Drapeau est décédé le 12 juin 2004, à Airlie, Ontario. Il était le fils de Moïse Drapeau et de Maria Gratton.

Marie-Rose Gosselin Drapeau, décédée le 9 décembre dernier, à Charny, à l'âge de 96 ans. Elle était la mère de Roland, Léonard, Ange Aimé, Alfred, Marie-Laure, Marie-Paule, Claudette, et Robert.

Sincères sympathies aux familles éprouvées.



Assis : Louise, Alexandre, Hugnette, Debout : Michel, Réal, Bertrand, Daniel, Lucien, Paul-Emilie

Alexandre Drapeau

Président

St-Nicolas

Tél. 418 831-1561

alexandre.drapeau@sympatico.ca

Michel A. Drapeau

Président ex-officio

LaSalle

Tél. 514 366-5150

ma.drapeau@videotron.ca

Louise Drapeau-Buteau

Vice-présidente et secrétaire

Saint-Henri-de-Lévis

Tél. 418 882-5596

Hugnette Drapeau

Trésorière

Charlesbourg

Tél. 418 849-0524

Anne Durand

Montréal

Tél. 514 278-0890

514 289-2211 p. 2040

durand.anne@hydro.qc.ca

Claire Drapeau

Sainte-Luce-sur-Mer

Tél. 418 739-4083

514 521-7491 (Montréal)

claire.drapeau@globetrotter.net

Lucien Drapeau

Saint-Romald

Tél. 418 839-6093

Micheline Drapeau

Montréal

Tél. 514 849-0499

drapeau.micheline@uqam.ca

Réal Drapeau

Terbonne

Tél. 450 433-3538

Paul-Emilie Drapeau

Laval

Tél. 450 669-6679

pe_drapeau@sympatico.ca

Formule d'adhésion / Association des familles Drapeau inc.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Tél. :

Courrier électronique :

Date de naissance :

Occupation :

Nom du conjoint (e) :

Date, ville et paroisse de mariage :

Nom de mon père :

Nom de ma mère :

Date, ville et paroisse de mariage :

Le Drapeau

Trois numéros du bulletin sont publiés chaque année. Les numéros déjà parus sont disponibles au coût de 3 \$.

Adresse de l'Association des familles Drapeau
(à partir du 1^{er} juin 2005)
Association des familles Drapeau
Case postale 6700, succ. Sillery
Sainte-Foy G1T 2W2

Comité du bulletin

Michel A. Drapeau, LaSalle
Bertrand Drapeau, Boucherville

Version et traduction anglaise

Marie-Thérèse Falslev, Benson, Utah

Infographie

Fédération des familles-souches
du Québec

Site Internet

<http://pages.globetrotter.net/drapeau>

Nouvelle adresse électronique :

ass.drapeau@globetrotter.net

Concepteurs du site Internet

Françoise Morin, Drummondville
Michel A. Drapeau, LaSalle

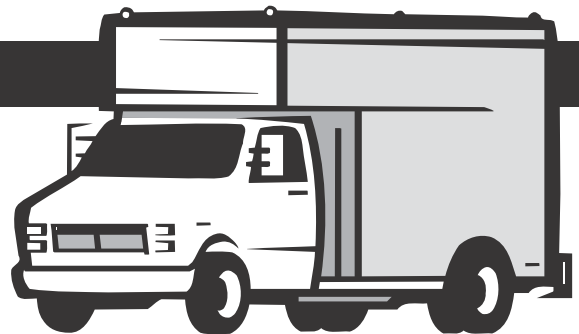
Dépôt légal : ISSN 1704-1260

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

VOUS DÉMÉNAGEZ?

Si vous déménagez, veuillez ne pas oublier d'avertir votre Association soit par courriel, soit par la poste, soit par téléphone.

Merci de votre collaboration



Postes Canada

Numéro de la convention
40069967 de la Poste-publication

Retourner les blocs adresses à :
Fédération des familles-souches du Québec
C. P. 6700, Succ. Sillery
Sainte-Foy (Québec) G1T 2W2

Imprimé - Printed paper surface

